

la fiche relative au protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise actualisé.

Les principaux amendements sont surlignés en jaune dans la fiche :

- invitation à déjeuner seul que ce soit au restaurant (suppression de la notion de groupe de 4 convives), dans un bureau individuel ou dans les locaux du service;
- aération en continue ou plusieurs minutes chaque heure en l'absence d'un système de ventilation mécanique;
- rappel de la recommandation du développement des paniers à emporter.

Egalement jointe une fiche repères qui décrit les bons réflexes à développer dans les espaces collectifs de convivialité au sein des services.

fichiers:



[Télécharger fiche_repere_rh2c_espaces_collectifs_partages.odt](#) (50.03 Ko)



[Télécharger protocole_restauracion_actualise_au_23_mars_2021.pdf](#) (495.66 Ko)

Syndiqués: [Documents DGFIP](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
